

## BAROMETRE UNEC HAIRNET

### SYNTHESE DU PREMIER SEMESTRE 2023

## Rappel des objectifs du baromètre UNEC HAIRNET et de la composition du panel des répondants.

L'union nationale des entreprises de Coiffure s'est associée à HAIRNET (logiciel professionnel dédié à l'univers de la coiffure) pour réaliser un baromètre ayant pour objectif :

- De mesurer les grandes évolutions du marché
- De mettre à disposition de ses adhérents des éléments de comparaison de leurs performances commerciales à celles d'un panel de plus de 1200 salons.

Le panel de répondants est anonyme et composé de 1200 salons employeurs (ayant à minima un salarié apprenti ou autre) et situés dans les zones urbaines, péri-urbaines, bourgs centres, centres commerciaux et galeries marchandes qui s'intéressent aux composantes du management de la performance des équipes nécessitant la mise en place et le suivi de tableaux de bord.

### Guide de lecture

Pour rendre comparable les indicateurs à ceux de n'importe quel salon, les données sont rapportées à la personne active (équivalent temps plein) et par jour. Les pourcentages d'évolution sont calculés sur la même période de référence à N-1 (l'année précédente).

L'analyse ci-dessous présente les données nationales pour le premier semestre 2023 mais nous recevons les chiffres du baromètre chaque mois au niveau national et régional.

### Les données du marché au premier semestre 2023 par rapport au premier semestre 2022

Le CA total du panel a diminué de 5,06 % par rapport au premier semestre de 2022, le secteur femme contribue à la baisse du CA total avec une diminution de 5,73 % par rapport à la même période de l'année précédente. Le secteur homme voit son CA total augmenté de 4,60% entre les deux périodes.

**La moyenne fiche femme (52,24 €)** est stable par rapport au premier semestre 2022.

**La moyenne fiche homme (27,59 €)** augmente de 5,28% entre le premier semestre 2023 et la même période de l'année précédente.

### Les données par personne active

En moyenne chaque personne active a coiffé 6,14 clients par jour (3,70 femmes et 2,32 hommes) avec un chiffre d'affaires total TTC journalier de 257,27 € au premier semestres 2023 en diminution de 5,06 % par rapport au premier semestre de 2022.

### Les données de consommation des services par visite

- **Pour le secteur femme**, on observe que le CA prestations qui s'établit à 180,12 € par personne et par jour est stable (+0.83 %) au premier semestre 2023 par rapport à la même période de l'année précédente tandis que le CA vente est lui en fort recul (- 49.96 %) avec une moyenne de 13,26 € par personne active et par jour au premier semestre 2023. Le nombre de visites des femmes chez leur coiffeur au premier semestre a diminué de 5,57 % par rapport au premier semestre 2022.
- Parmi les services utilisés lors des visites des femmes chez le coiffeur on note que les techniques sont le service les plus réalisés puisque 50% des visites des femmes chez leur coiffeur sont motivées par ce service. La technique est tout de même une prestation moins demandée par les clientes puisqu'on constate une diminution de 6,5% entre le premier semestre 2023 et le premier semestre 2022. Tous les autres services pratiqués dans un salon de coiffure sont également entre les deux périodes de référence que ce soit la coloration (-7%), la décoloration (-11,8%), les formes (-10,2%), les soins (-9,3%) .Ce recul de l'utilisation des services est mécanique pour le nombre de visites des femmes chez leur coiffeur est en

diminution.

- **Pour le secteur hommes**, on observe que le CA prestations est en augmentation de 8,06% et s'établit à 60,80€ par personne active et par jour, tandis que le CA vente est en recul au premier semestre 2022 de 35,82% correspondant à une moyenne de 3,09 € de dépenses de produits par jour et par personne active. Le nombre de visites des hommes dans un salon de coiffure est stable entre les deux périodes de référence. Chaque personne active dans un salon coiffe en moyenne 2,32 hommes par jour.
- Les coupes représentent le service le plus demandé par les hommes lorsqu'ils se rendent chez leur coiffeur (85,21%). Ce chiffre est en légère augmentation de 1,82%.
- Les clients hommes se rendent pour 13,08% d'entre eux chez leur coiffeur pour leur barbe, ce pourcentage est stable par rapport à la même période de l'année précédente. Enfin les hommes se rendent peu chez leur coiffeur pour d'autres services puisque seulement 2,54% d'entre eux visitent leur coiffeur pour de la technique, 1,59% pour des soins et 1,09% pour des soins et 1,09% pour de la coloration. Ces pourcentages d'utilisation des services sont stables entre les deux périodes de référence.

## Analyse des chiffres semestriels présentés :

Le CA total du secteur de la coiffure a diminué au premier semestre 2023 de 4,47 %. Cette baisse s'explique par un nombre de visite de la part des femmes en diminution. En effet nous constatons un recul du visitorat des femmes de 5,57 % au premier semestre 2023 par rapport au premier semestre 2022 dû pour partie à un pouvoir d'achat contraint. En effet avec un budget serré les clientes préfèrent espacer les visites chez le coiffeur. Certaines nouvelles habitudes de consommation expliquent également ce recul du nombre de visites. Certaines femmes se tournent vers des soins et des couleurs à appliquer chez soi et désertent les salons de coiffure. Les produits professionnels étant maintenant vendus directement aux particuliers dans les grandes surfaces. La crise du COVID a également modifié profondément les habitudes de consommation, aujourd'hui les femmes assument leurs cheveux blancs, acceptent leur texture naturelle, réduisent les traitements chimiques. La routine capillaire a été bouleversé ces dernières années et les Françaises se rendent moins souvent chez leur coiffeur.

## La maison mère de Pétrole Hahn placée en redressement judiciaire

En cessation de paiements depuis le 8 juin, le groupe de cosmétiques Eugène Perma a été placé en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Paris, le 1er août. Spécialisé dans les soins capillaires pour les professionnels et le grand public, le groupe comprend notamment les marques Pétrole Hahn, Kéranove Naturanove et Carmen. Se définissant comme l'une des dernières entreprises de taille intermédiaire françaises dans le secteur de la beauté, Eugène Perma compte 280 salariés, dont 90 dans son usine de Reims (Marne). C'est l'entreprise elle-même qui a choisi de se placer sous la protection du tribunal. Du fait de difficultés liées à la crise sanitaire et à l'inflation, la situation du groupe s'était affaiblie ces derniers mois, au point qu'un arrangement avait été négocié avec les créanciers bancaires. En redressement judiciaire, l'activité des différentes marques peut se poursuivre. Un jugement sera rendu fin octobre